



JÉRÔME SAINTE-MARIE

À l'approche des élections européennes, Les Républicains n'ont, d'un point de vue électoral, aucun intérêt à adopter un discours centriste, argumente le politologue, fondateur de l'institut PollingVox*.

... courante - la supposée droitisation des Républicains - à le mérite de la simplicité, de même que la préconisation qui en découle - la normalisation européenne et centriste. Autant le diagnostic que le remède proposé paraissent cependant très contestables.

Pour en saisir la fragilité, trois moments décisifs de l'histoire électorale récente de la droite sont à rappeler. Tout d'abord, le premier tour de sa dernière victoire à l'élection présidentielle, le 23 avril 2007. Si Nicolas Sarkozy rassemble alors 31 % des suffrages exprimés, malgré la vive concurrence de François Bayrou, il le doit largement au renfort d'anciens

plus probable que c'était le hiatus entre le discours du candidat et la perception de son action comme président qui en fut la cause.

Reste un souvenir plus récent mais déjà un peu oublié, celui de la primaire de la droite et du centre en 2016. À cette occasion un axiome central de l'analyse politique était que plus la participation serait grande, plus donc le noyau dur des sympathisants de droite serait débordé, et plus le candidat modéré, en l'espèce Alain Juppé, l'emporterait facilement. Il fut spectaculairement démenti, et l'on assista à la fois à une participation très forte - plus de 4 millions de votants - et au triomphe de François Fillon - 44 % des suffrages au premier tour et 66 % au second.

Ces trois rappels visent à souligner combien est fragile l'idée qu'une élection

rapport aux autres courants. Peut-on dès lors penser que l'état actuel de l'opinion publique imposerait un discours toujours plus modéré à ceux qui se réclament encore de la droite ? Il ne semble pas. Parmi tant d'autres, la grande étude menée par le Cevipof à la fin de l'année dernière montre que, parmi les citoyens, régresse l'autopositionnement au centre (17 %), cependant que la part de ceux qui se placent plus à droite s'accroît (35 %). Dans le même temps, les questions dites identitaires, en substance l'immigration et le communautarisme, demeurent primordiales dans le vote, en tout cas chez les anciens électeurs de François Fillon. Enfin, les sondages enregistrent une crise profonde de l'idée européenne dans l'opinion française. Si l'on souhaite très majoritairement la conservation de

minoritaire, ce qui rendraient irréversibles les mouvements centrifuges dans son électorat. Dépassée, parce que la notion même de centre droit appartient à une représentation de l'espace politique de moins en moins pertinente sur les enjeux prioritaires dans le vote des Français. Plutôt que de céder à la douce tentation d'un affadissement de son discours, la droite joue sans doute son salut dans l'affirmation de ses valeurs. Tout l'enjeu pour elle est d'en prouver la pertinence dans une période où il ne suffit plus de se dire de gauche, de droite ou du centre pour rallier ses électeurs traditionnels, mais de répondre à des attentes sociales et culturelles impérieuses et parfois contradictoires. * A notamment publié « Le Nouvel Ordre démocratique », Éditions du Moment, 2015.

« Une volonté d'exonérer le voile islamique de ce qu'il est en désignant les catholiques »

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE DEVECCHIO @AlexDevecchio

LE FIGARO. - Sur France 5, dans l'émission « C l'hebd », vous avez été opposée au député Aurélien Taché. Or celui-ci a fait une comparaison entre le voile islamique et le... serre-tête de jeunes filles élevées dans des familles catholiques. Il s'est, depuis, retracté devant le tollé. Que pensez-vous de sa comparaison ?

ZINEB EL RHAZOUÏ. - Autant comparer le niqab qui cache le visage au carré de soie autour du cou, ou la burqa afghane à la jupe plissée ! Plus sérieusement, ces propos tenus par Aurélien Taché auraient pu être comiques par l'inculture dont ils témoignent s'ils n'avaient pas été ceux d'un député. Cette comparaison digne d'un prédicateur islamiste était une réponse à une question que je lui avais posée en tant que citoyenne pour connaître son opinion, en sa qualité de représentant du peuple, sur le voilement des petites filles. M. Taché est très prompt à défendre la vente, par Decathlon, d'un « running hijab » pour les femmes voilées adultes, dont personne ne conteste la légalité. Mais, s'agissant des petites filles, il préfère esquiver en défendant ce parallèle scandaleux avec le serre-tête, tout en désignant les familles catholiques, qui ne sont absolument pas concernées par ce débat sur le voile.

Interrogé sur ce même sujet, Christophe Castaner, alors porte-parole du gouvernement, avait tenu des propos analogues en avril 2018 : « Quand, en

France, y compris nos mamans portaient un voile, portaient le voile catholique, on ne se posait pas la question. » Marlène Schiappa, récemment, a évoqué une « convergence idéologique » entre Manif pour tous et « terroristes islamistes », avant de s'excuser. Que penser de cette manière de renvoyer dos à dos catholicisme et islamisme ? Si renvoyer les religions dos à dos est une dialectique qui se justifie d'un point de vue philosophique, comparer des prati-

Comparer des pratiques religieuses diamétralement différentes est un glissement sémantique dangereux qui a pour seul but de dédouaner ceux qui portent des revendications communautaires islamistes

ques religieuses diamétralement différentes est un glissement sémantique dangereux qui a pour seul but de dédouaner ceux qui portent des revendications communautaires islamistes s'opposant aux valeurs d'égalité hommes-femmes. Lorsque M. Castaner parle du « voile catholique » de « nos mamans », il oublie que le hijab n'est pas non plus le voile des grands-mères musulmanes. Le voile, tel que revendiqué par celles qui le portent à l'heure actuelle, est le signe d'une pratique intégriste de la religion islamique dont elles ne veulent pas seulement la légalité - puisqu'il est déjà légal -, mais la normalisation dans la société comme outil de marquage visuel d'une communauté. Quant aux propos de Mme Schiappa, sur lesquels elle est revenue, ils comparent une frange conservatrice de la société, qu'elle soit issue du catholicisme ou de l'islam, avec le terrorisme qui est

une idéologie qui prône le crime de masse : c'est un raccourci très malvenu dont elle s'est fort heureusement excusée.

S'agit-il d'une volonté de la part du gouvernement de banaliser l'islamisme ? Les propos de M. Castaner et, plus gravement, ceux de M. Taché, ne peuvent être compris autrement que comme une tentative d'exonérer le voile islamique de sa charge fondamentalement sexiste et séparatiste. Il s'agit là d'une option philosophique extrêmement dangereuse de la part de responsables politiques, qui bradent la lutte émancipatrice générationnelle de millions de femmes à travers le monde contre un petit calcul de démagogie communautariste. Ce faisant, ces hommes politiques courtisent une minorité islamiste militante qui s'exprime au nom d'une majorité silencieuse que l'on appelle abstraitement « les musulmans ».

Plus largement, le voile islamique est-il un symbole religieux comme un autre ? Est-ce une prescription de l'islam ? Le voile n'est pas qu'un bout de tissu, c'est un uniforme religieux sexiste qui porte en lui une profonde charge de violence contre les femmes. Il faut être aveugle pour ne pas voir le sang qu'il a fait couler, les femmes vitriolées pour avoir osé l'enlever. Il faut être sourd pour ne pas entendre la détresse des femmes iraniennes, saoudiennes, afghanes, ou de celles à qui un carcan communautaire l'impose ici même en Occident. La question républicaine n'est pas de savoir s'il est une prescription religieuse, car, fort heureusement, les religions ne dictent pas leur loi à

l'État, mais de savoir quelles sont les priorités de nos dirigeants : l'égalité hommes-femmes, la défense de l'universalisme à la française, ou bien la promotion d'une minorité de femmes voilées qui ont choisi d'appliquer une version intégriste de la religion musulmane.

À propos du « running hijab » de Decathlon, vous avez expliqué que le débat dépassait la question du droit. Pourquoi ? La France est une démocratie : on y a autant le droit de courir avec un slip retourné sur la tête qu'avec un foulard. Nous débattons ici du droit d'une majorité de Français à exprimer leur aversion pour cet accoutrement sexiste qu'est le voile islamique sans être systématiquement accusés de racisme. Car aucun groupe ethnique n'est né avec un voile sur la tête. La place du hijab n'est pas dans un magasin de sport, mais dans un magasin d'articles religieux.

Cela va-t-il au-delà de la question de la laïcité ? La question de la laïcité se pose uniquement lorsque les militantes du voile islamique revendiquent le droit de le porter partout, y compris dans la fonction publique, ou lorsque des communautés religieuses réclament des droits ou passe-droits particuliers au nom de leur croyance. Le débat autour du hijab de Decathlon n'est pas un débat sur la laïcité, mais sur une option philosophique prise par une marque française dont les clients attendent qu'elle fasse la promotion des valeurs universelles, égalitaires et émancipatrices du sport plutôt que de fournir les outils d'installation de l'apartheid contre les femmes que promeut l'idéologie islamiste. ■ * Dernier ouvrage paru : « Détruire le fascisme islamique », Ring, 2016.



ZINEB EL RHAZOUÏ

Lors d'un débat télévisé, le député LREM Aurélien Taché a comparé le voile islamique porté par une jeune fille musulmane au « serre-tête » porté par une jeune fille « dans une famille catholique ». D'autres responsables de la majorité avaient auparavant renvoyé dos à dos islamistes et catholiques. La journaliste* analyse cet amalgame.

DESSINS CLAIREFOND